



Présidence : Royaume-Uni

587ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 9 septembre 2009

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 15

2. Président : M. I. Cliff

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATION LIMINAIRE DE LA PRÉSIDENTE
BRITANNIQUE DU FCS : EXPOSÉ DU
DIRECTEUR DE LA SÉCURITÉ
INTERNATIONALE AU MINISTÈRE DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU
COMMONWEALTH, M. PAUL JOHNSTON, SUR
LA PERTINENCE STRATÉGIQUE DES
QUESTIONS RELEVANT DU FCS DANS LE
CONTEXTE MONDIAL DE SÉCURITÉ

Président (annexe 1), M. P. Johnston (annexe 2), Suède-Union européenne (les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (annexe 3), France, Grèce, États-Unis d'Amérique, Géorgie, Fédération de Russie

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Point sur le projet d'assistance de l'OSCE au Gouvernement ukrainien pour l'élimination des stocks de mélange* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Distribution de la version finale du Manuel des meilleures pratiques concernant les contrôles à l'exportation et le transbordement, établi conformément à la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations Unies (FSC.DEL/145/09 Restr.)* : États-Unis d'Amérique
- c) *Questions de protocole* : États-Unis d'Amérique, Président, Allemagne, République tchèque, Kazakhstan, Turquie, France, Belgique, Hongrie, Norvège, Espagne, Danemark, Irlande, Albanie
- d) *Point sur les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre (Royaume-Uni), Biélorussie
- e) *Exercice d'entraînement militaire tactique et stratégique, devant avoir lieu du 18 au 29 septembre 2009* : Biélorussie (FSC.DEL/153/09 OSCE+)
- f) *Point sur les projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles* : Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles (Danemark)
- g) *Publication du rapport mensuel du CPC sur les activités majeures de mise en œuvre pendant la période du 1er au 31 août 2009 (FSC.GAL/88/09 Restr.)* : Représentant du Centre de prévention des conflits
- h) *Questions d'organisation relatives à la Réunion de l'OSCE chargée d'examiner le Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et ses décisions complémentaires, prévue à Vienne les 22 et 23 septembre 2009* : Représentant du Centre de prévention des conflits
- i) *Publication du résumé des suggestions relatives aux armes légères et de petit calibre soumises en 2006–2009 (FSC.GAL/85/09 OSCE+)* : Représentant du Centre de prévention des conflits
- j) *Questions d'organisation* : Représentant du Centre de prévention des conflits

4. Prochaine séance :

Mardi 15 septembre 2009 à 15 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/593
9 septembre 2009
Annexe 1

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

587ème séance plénière

FSC Journal No 593, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Madame la Présidente, Monsieur le Secrétaire général, distingués Représentants permanents, Mesdames et Messieurs,

J'ai le plaisir aujourd'hui d'ouvrir la session d'automne du Forum pour la coopération en matière de sécurité avec le début de la Présidence du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord.

Je voudrais exprimer mes vifs remerciements à la délégation géorgienne d'avoir guidé le Forum au milieu de cette année. Comme chacun le sait, il a été délicat pour la Géorgie de guider le Forum et de combiner les rôles de Président et d'État participant après le conflit de l'été dernier. Nous nous réjouissons tous de bénéficier de l'expérience et des conseils de la Géorgie en tant que membre de la Troïka du FCS. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à la Grèce, qui exerce actuellement la Présidence en exercice, dans la Troïka du FCS, et dire un triste au revoir la France qui quitte la Troïka et la remercier.

Le Royaume-Uni, en sa qualité de Président, se laissera guider dans ses activités par les décisions du Conseil ministériel prises à Helsinki, notamment par les décisions concernant les travaux du Forum ainsi que celles relatives aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles. Dans les travaux du Forum, nous nous inspirerons également de l'expérience et des conseils des États participants en vue de préparer le Conseil ministériel à Athènes. Le calendrier indicatif présenté par le Royaume-Uni pour les séances plénières de la présente session a été publié sous la cote FSC.INF/14/09/Rev.2. Vous conviendrez, nous l'espérons, que nous avons élaboré, dans le cadre du dialogue de sécurité, un programme de discussions intéressant en laissant le temps requis pour un travail de fond afin de préparer le Conseil ministériel. Nous nous réjouissons de travailler avec tous les États participants, de faire avancer les décisions du Forum et d'élaborer des projets de décisions appropriées du Conseil Ministériel pour la réunion d'Athènes.

Le Document de Vienne 1999, le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et les Documents sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et sur les stocks de munitions conventionnelles restent les documents normatifs de base du Forum. Afin de nous permettre de continuer à avancer dans ces domaines, la

Présidence britannique, en accord avec les autres membres de la Troïka du FCS et du Centre de prévention des conflits (CPC), a décidé de confirmer les mandats des coordonnateurs de la Présidence du FCS, avec le Président du Groupe informel des Amis sur les ALPC :

- Lieutenant Colonel Petersen, de la délégation du Danemark, en tant que coordonnateur des projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles ;
- Colonel Eischer, de la délégation autrichienne, en tant que coordonnateur des projets relatifs au Code de conduite ;
- Colonel Hartnell, de la délégation du Royaume-Uni, en tant que coordonnateur des projets relatifs aux armes légères et de petit calibre ;
- Et enfin, et non le moins important, le colonel Schweizer de la délégation allemande en tant que Président du Groupe informel des Amis sur les ALPC.

Nous sommes particulièrement reconnaissants au colonel Schweizer pour le travail ardu qu'il a accompli afin de préparer la prochaine réunion des ALPC, qui se tiendra les 22 et 23 septembre et sera consacré à l'examen des documents de l'OSCE. Nous tenons également à préciser que le colonel Schweizer quittera Vienne à la fin septembre après la Réunion d'examen. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. Comme nous n'avons pas encore de remplaçant, je souhaiterais, en tant que Président, que les délégations proposent des candidats afin de poursuivre le travail important réalisé par le colonel Schweizer.

Je remercie également tous les coordonnateurs du travail qu'ils ont déjà accompli cette année et aussi par avance pour le travail qu'ils mèneront à bien durant cette dernière session. Je leur suis d'autant plus reconnaissant qu'ils acceptent de poursuivre leurs mandats. Notre travail de Présidence est grandement facilité par leur dévouement et leur engagement indéfectible.

Merci.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/593
9 septembre 2009
Annexe 2

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

587ème séance plénière

FSC Journal No 593, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Introduction

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire général, Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège que d'être en mesure d'assister à cette séance plénière liminaire de la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) par le Royaume-Uni. Notre présidence coïncide, j'en ai le sentiment, avec une période d'intérêt renouvelé pour le travail de l'OSCE à Londres et, j'en suis sûr, dans d'autres capitales de l'espace de l'OSCE.

Bon nombre d'entre vous se souviendront des propos de David Miliband à Helsinki en décembre dernier selon lesquels « le Royaume-Uni ne s'est jamais senti autant à l'abri » qu'il ne l'est actuellement d'une attaque conventionnelle. Mais il est également clair que ce n'est pas une impression que partagent tous les autres États participants. Des forces conventionnelles peuvent – comme nous l'avons vu l'année dernière en Géorgie – faire mouvement à travers des frontières terrestres en l'espace de quelques heures seulement.

C'est partiellement à la suite des graves événements qui se sont produits en Géorgie que l'attention internationale s'est davantage portée sur l'action de l'OSCE. Le FCS a un rôle de premier plan à jouer dans le cadre de l'agenda plus vaste qui est si important pour l'Organisation dans son ensemble. C'est pour nous un point essentiel. En tant que pays assumant la présidence du FCS durant cette session d'automne, le Royaume-Uni se concentrera bien entendu sur l'agenda en matière de sécurité dure. Mais, à notre avis, la sécurité future de l'Europe dépend de l'ensemble des trois dimensions. Cet équilibre transdimensionnel, inscrit dans l'Acte final de Helsinki et dans des documents ultérieurs, demeure essentiel. Nous sommes de ce fait très reconnaissants à la Présidence en exercice grecque pour l'habileté avec laquelle elle a réuni les trois dimensions dans le cadre du « Processus de Corfou ». Nous entendons jouer pleinement notre rôle dans ces discussions, y compris en tant que coprésidents de la séance commune du Forum et du Conseil permanent prévue le 15 septembre dans le cadre de la série de réunions de Corfou.

Mais, aujourd'hui, nous sommes réunis au sein du FCS qui, par l'expérience en matière d'armes conventionnelles qu'il concentre en un seul lieu, est unique en son genre. Tirer le meilleur parti possible de cette expérience constituera l'un de nos principaux défis.

Je souhaiterais axer la partie principale de mon exposé sur les aspects du travail du FCS qui revêtent à nos yeux une pertinence et une importance particulières. Je voudrais également examiner les autres aspects de la première dimension et comment ceux-ci influent sur ce travail. Ensuite, j'aborderai la façon dont nous, au Royaume-Uni, voyons la portée plus générale des travaux menés dans la première dimension, à la fois dans le contexte européen et dans le contexte global. Je scinderai mes observations en deux parties, à savoir les menaces dites « anciennes » et les « nouvelles » menaces.

Anciennes menaces

Il n'est pas exagéré de dire qu'au Royaume-Uni comme ailleurs, j'en ai l'impression, l'intérêt politique pour le Traité sur les Forces armées conventionnelles en Europe (Traité FCE) et les mesures de confiance et de sécurité (MDCS) qui ont été négociés ici au sein du FCS est relativement faible (par rapport, par exemple, au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et à d'autres questions nucléaires). Est-ce important ? Il est évident que, comme dans tant d'autres domaines, les niveaux d'intérêt varient en fonction de la stratégie politique et de l'histoire de chacun des États participants. Mais je ne crois pas qu'il soit exagéré de dire que, dans la majorité des États membres de l'UE ou de l'OTAN, la plupart des gens qui s'intéressent à la politique étrangère ne sont pas au courant du travail mené ici au sein du FCS ou même du fait que des mécanismes, mis en place après la fin de la guerre froide, existent pour éviter que des événements similaires ne se reproduisent.

La question est de savoir si ce manque d'attention publique et politique pose un problème ? Ou l'attention portée à ces questions au sein du Forum et, plus généralement, de l'OSCE suffira-t-elle à faire en sorte que nous puissions éviter que ne s'installe une spirale descendante de la confiance ?

Il est certainement vrai que nous traversons une période de plus grande incompréhension, voire même de méfiance, qu'il n'y a de cela dix ou 15 ans. Les causes sous-jacentes en sont connues de tous et je ne les aborderai pas ici de façon approfondie. Nous sommes confrontés à des problèmes particuliers ayant trait à l'application du Traité FCE et aux moyens de passer à l'entrée en vigueur du Traité FCE adapté. L'impasse entourant ce traité juridiquement contraignant influe fortement et négativement sur la capacité du Forum à travailler de façon concrète. Ces dernières années, par exemple, il n'a pas été aisé d'améliorer la mise en œuvre du Document de Vienne. Dans le cadre actuel, il devrait s'avérer possible, par exemple, de se mettre d'accord pour permettre aux inspecteurs en visite d'utiliser du matériel plus moderne ou renforcer la composition multinationale des équipes d'inspection. Je ne doute pas que certaines de ces questions seront réexaminées et analysées plus avant au sein du Forum durant la session d'automne.

Nous pourrions continuer dans cet esprit et arriver graduellement à une situation de blocage complet du travail du Forum. Mais je suis convaincu qu'il existe une voie à suivre qui permettra de résoudre les problèmes qui se posent depuis longtemps. Pour progresser en

ce qui concerne le Traité FCE et les conflits prolongés, y compris la Géorgie, il nous faut réaffirmer les engagements et les obligations auxquels nous avons souscrit de 1975 à ce jour.

Cela signifie que nous devons tous être prêts à commencer à réévaluer nos propres positions et à réfléchir en termes stratégiques au résultat final que nous souhaitons atteindre, à savoir une Europe sûre au sein de laquelle chaque nation se sentirait et serait à l'abri d'une attaque de ses voisins. Cela demandera des négociations et des compromis. Il ne se peut pas qu'une partie, ou qu'un État participant, pose toutes les conditions ou fasse toutes les concessions.

Renforcer la confiance et la compréhension n'est pas chose aisée. C'est là que la transparence et l'ouverture sont réellement utiles et que le manque de transparence et d'ouverture peuvent favoriser la méfiance. L'impasse que connaît actuellement le Traité FCE en est un bon exemple. Depuis près de deux ans, nous n'avons plus pu exercer nos droits découlant du Traité de la façon dont cela y avait été envisagé. Bien que 29 des 30 signataires continuent d'y participer pleinement, la non-participation d'un signataire important érode progressivement la transparence et la compréhension instaurées sur plusieurs années de fonctionnement du Traité. Trouver un moyen de résoudre nos divergences au sujet du Traité FCE et passer à l'entrée en vigueur et à la mise en œuvre du Traité FCE adapté demeure un objectif important pour le Royaume-Uni. Nous soutenons sans réserve et apprécions le travail ininterrompu de nos collègues américains et russes pour trouver un moyen de résoudre les questions en suspens.

Le fait que le Document de Vienne continue de fonctionner, certes avec parfois quelques grincements, nous permet de maintenir une certaine transparence. Il reste des questions d'interprétation et ayant trait à la mise en œuvre intégrale, sur lesquelles le FCS est chargé de travailler. Sous notre présidence de cette session du FCS, nous continuerons de nous employer à forger un consensus autour du renforcement de la mise en œuvre du Document de Vienne 1999. Cela vaudra également pour les autres documents normatifs dont ce Forum a la responsabilité, notamment le Code de conduite et les documents sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles. Nous ne devrions pas non plus oublier d'autres instruments importants adoptés à Vienne, tels que le Traité sur le régime « Ciel ouvert », qui continuent de donner satisfaction. J'ai le plaisir d'annoncer que, dans le cadre du Traité sur le régime « Ciel ouvert », le Royaume-Uni et la Géorgie ont mené à bien la semaine dernière une mission conjointe au-dessus de la Russie méridionale. C'est là un véritable succès pour le Traité, compte tenu des relations difficiles entre ces deux États participants ces derniers temps.

Sur ce thème de la transparence, nous avons prévu, durant cette session d'automne, deux exposés importants dans le cadre du dialogue de sécurité. La semaine prochaine, l'adjoint au commandant suprême des Forces alliées en Europe (DSACEUR), le général Sir John McColl, sera des nôtres au Forum pour parler des priorités stratégiques de l'OTAN.

En octobre, dans le cadre du dialogue de sécurité, nous traiterons de la question des perspectives de genre dans le domaine de la maîtrise des armements. Étudier la question du rôle des femmes dans les situations de conflit est une priorité de la politique étrangère du Royaume-Uni. Cela fait maintenant dix ans que le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité et, bien que des progrès aient été

accomplis, de nombreux problèmes subsistent. Nous espérons que cette discussion aidera le Forum à se concentrer sur les domaines dans lesquels il peut apporter une valeur ajoutée pour permettre une meilleure mise en œuvre de cette résolution 1325.

Nouvelles menaces

Comme vous le savez, ces mesures « dures » de maîtrise des armements ne sont pas la seule tâche relevant du Forum et, plus généralement, de la première dimension au sein de l'OSCE. Pour le Royaume-Uni, la question de la prolifération des armes de destruction massive est source de graves préoccupations. L'essentiel du travail à ce sujet s'effectue ailleurs – dans le cadre du TNP, à New York, et de l'autre côté du Danube, à l'AIEA et à l'OTICE. Mais, à notre avis, le Forum a un rôle à jouer, conformément à ses principes de non-prolifération et aux décisions ultérieures prises lors des Conseils ministériels, en matière de promotion et de consolidation du travail mené dans le domaine de la non-prolifération. Comme le précédent président du Comité du Conseil de sécurité créé en vertu de la résolution 1540, l'Ambassadeur Urbina, l'a écrit dans sa lettre au Secrétaire général l'année dernière, le Comité 1540 apprécierait l'aide de l'OSCE dans la mise en œuvre de cette résolution. L'expérience nécessaire à ce travail existe dans le cadre de la première dimension et j'espère sincèrement qu'un moyen pourra être trouvé de coopérer avec les experts du Secrétariat et des autres délégations œuvrant au Comité de sécurité pour mettre à profit cette expérience de façon efficace à l'appui du travail sur la résolution 1540. Bien que certains points restent à régler, nous espérons avoir, en octobre, un débat approfondi au sein du Forum sur la résolution 1540.

Le travail sur la résolution 1540 touche également à des questions concernant le terrorisme, la sécurité des frontières et, plus largement, la façon dont elles sont surveillées et contrôlées. Bien que la résolution 1540 proprement dite traite de la sécurisation des mouvements de biens liés aux armes de destruction massive à travers le monde, les mécanismes qu'elle oblige les gouvernements individuels à mettre en place ont une portée bien plus large. Des frontières sûres, des contrôles douaniers de qualité et un effort efficace et bien ciblé de la police ont des effets bénéfiques plus vastes dans la lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes conventionnelles, qu'elles soient petites ou grosses. Le Royaume-Uni s'intéresse particulièrement au travail de sécurité effectué en Afghanistan, qui se situe certes en dehors de l'espace de l'OSCE, mais aux portes de celui-ci. Nous espérons pouvoir accueillir le commandant adjoint de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) au FCS en octobre. L'exposé du général McColl apportera, nous l'espérons, une précieuse contribution à une meilleure compréhension des défis auxquels nous sommes confrontés pour accompagner l'Afghanistan vers un avenir en sécurité et indiquera comment cette Organisation pourrait contribuer à cet objectif.

Nous devons également faire face à d'autres défis. Durant leur présidence du FCS l'année dernière, nos collègues estoniens ont porté à notre attention, dans cette enceinte, des questions de cybersécurité. La sécurité de nos actifs électroniques, et trouver des moyens de travailler en coopération pour les protéger d'attaques d'individus mal intentionnés ou d'autres gouvernements, est une source de préoccupation croissante. Cette question fera certainement partie des travaux visant à moderniser le Concept stratégique de l'OTAN.

Portée globale

Conjuguer nos efforts ici à Vienne, en utilisant comme principes directeurs le même ensemble d'engagements et d'obligations, permet d'instaurer une bonne entente entre les diverses délégations. On ne peut pas toujours en dire autant des relations entre États participants, plus généralement. Les méthodes de travail de nos administrations sont très différentes à travers l'espace de l'OSCE. Les façons dont nous gérons nos administrations et les relations avec les gouvernements et les populations qu'ils servent varient aussi énormément. Et puis, il faut prendre en compte également une multitude de langues et de différences culturelles. Chacun de ces facteurs est susceptible d'ajouter à la méfiance et à l'incompréhension si nous ne prenons pas activement des mesures pour en venir à bout.

C'est la raison pour laquelle le travail du FCS demeure important. C'est là que convergent bon nombre de ces facteurs et que des personnes résolues peuvent s'efforcer de trouver des moyens de les surmonter. Les leçons apprises à l'OSCE peuvent être appliquées ailleurs. C'est, après tout, sur cette base qu'ont été instaurés les partenariats de l'OSCE pour la coopération.

Moyens de relever ces défis

Dans le cadre de ce discours, j'ai déjà énoncé ce que, à mon sens, le Forum pouvait faire pour contribuer à un avenir plus sûr dans l'espace de l'OSCE. Mais je crois que l'on peut répéter le message général. Nous avons mis en place un ensemble de mesures, d'engagements et d'obligations auxquels nous avons tous souscrit. Faisons tous en sorte de les exécuter de bonne foi. Cela peut nécessiter, à l'occasion, de s'envoyer des messages durs ou même de transmettre des messages délicats à nos propres responsables politiques. La crise financière mondiale mord sérieusement sur notre capacité à tenir nos promesses et les budgets sont en conséquence de plus en plus menacés. Les arguments pour atténuer cette pression sont fondés sur une vision stratégique à long terme qui englobe le coût d'un affaiblissement des MDCS dont le FCS à la charge ou de leur érosion jusqu'à l'insignifiance. Déployer des armées est bien plus coûteux que de déployer des diplomates. Le fait d'avoir compris cet aphorisme est ce qui a conduit nos prédécesseurs à créer cette Organisation et ce Forum. Il ne faudrait pas laisser les distractions à court terme nous écarter de notre réflexion à plus long terme au sujet des coûts et des avantages de la préservation et de la consolidation du travail que représente ce Forum.

Conclusion

J'ai déclaré au début de mon exposé que ce Forum, et l'OSCE en général, ont eu tendance à opérer en-dessous de l'horizon de la visibilité politique dans certains pays. Cela peut être un indice du succès de l'Organisation, en ce sens que l'attention politique est en règle générale axée sur les crises plutôt que sur des questions ou des mécanismes qui ne suscitent pas de problèmes. Mais, ces dernières années, l'espace de l'OSCE n'a pas été épargné par les crises. Et leurs conséquences continuent à se faire vivement sentir, notamment au sein de l'OSCE. Il nous faut utiliser cette Organisation et ce Forum pour trouver des solutions à ces problèmes plutôt que de les laisser s'aggraver.

Je sais que les collègues ici à Vienne feront tout ce qui est en leur pouvoir durant notre présidence du Forum afin de parvenir à un consensus sur des mesures pour résoudre les

difficultés et les problèmes en suspens. J'espère que le programme que nous avons prévu pour la session d'automne suscitera un débat animé et débouchera sur des propositions concrètes. À Londres, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour y contribuer. Nous comptons sur le succès du Conseil ministériel à Athènes. Nous jouerons notre rôle au sein du Forum et du Conseil permanent ainsi que dans le cadre du Processus de Corfou pour contribuer à ce qu'il en soit ainsi.



587ème séance plénière

FSC Journal No 593, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne souhaite chaleureusement la bienvenue au Royaume-Uni en sa qualité de nouveau Président du Forum pour la coopération en matière de sécurité et à la Grèce comme nouveau membre de la Troïka du FCS. Nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération efficace et réussie et de travailler au sein du FCS en vue de la préparation du Conseil ministériel à Athènes.

L'Union européenne remercie M. Paul Johnston, Directeur de la sécurité internationale au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth de sa déclaration liminaire très riche. L'Union européenne soutient les plans exposés par la Présidence britannique du FCS dans son calendrier indicatif qui offre un cadre excellent à la réalisation de nos objectifs communs.

L'Union européenne exprime ses remerciements pour le travail accompli sous les Présidences de la France et de la Géorgie et souhaite remercier la France qui quitte maintenant la Troïka du FCS. Examinant la session précédente, nous souhaitons féliciter la Géorgie de sa Présidence efficace, notamment pour les travaux qu'elle a accomplis en vue de la contribution du FCS à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, la Décision du FCS (FSC.DEC/5/09) sur la Réunion de l'OSCE chargée d'examiner le Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et ses décisions complémentaires. Le suivi de ces deux événements constituera une tâche importante et ardue pour la future Présidence du FCS.

Les questions relatives aux ALPC et aux stocks de munitions conventionnelles occupent une place importante dans l'ordre du jour du Forum. L'UE soutient la poursuite des activités de l'OSCE sur la base des documents existants de l'OSCE et en particulier ceux concernant la destruction, la gestion et la sécurité des ALPC et des stocks de munitions conventionnelles. L'UE se félicite de la Réunion d'examen des ALPC qui aura lieu en septembre et qui offre une excellente occasion d'examiner le Document des ALPC et d'échanger des expériences avec d'autres organisations internationales.

L'appui continu à la mise en œuvre des résolutions 1540 et 1810 du Conseil de sécurité des Nations Unies reste un sujet important pour le Forum. L'UE est prête à discuter

toute proposition visant à renforcer le rôle de l'OSCE dans le domaine de la non-prolifération.

L'UE souhaiterait saisir cette occasion pour souligner son soutien à une coopération plus étroite avec le Conseil permanent et ses organes. Dans ce contexte, l'UE se félicite des réunions communes FCS-PC durant l'automne qui permettront de renforcer le dialogue transdimensionnel, notamment dans le cadre du processus de Corfou. Cette coopération contribuera à renforcer davantage le rôle du Forum au sein de l'OSCE qui contribue activement et utilement à la sécurité internationale.

L'UE considère les mesures de confiance et de sécurité convenues par le Forum (MDCS), en particulier le Document de Vienne 1999, les Documents sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles ainsi que le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité comme une condition préalable indispensable au renforcement de la confiance mutuelle entre les États participants. L'UE appelle tous les États participants à appliquer intégralement les MDCS et à appuyer l'amélioration de la mise en œuvre de l'acquis de l'OSCE.

L'UE attache une grande importance au rôle du dialogue de sécurité au sein du Forum qui fait face aux situations de conflit et aux menaces à notre sécurité dans l'espace de l'OSCE. L'UE prend note du calendrier chargé proposé par la Présidence britannique pour la session d'automne et appelle les États participants à s'engager activement et de manière constructive dans ce dialogue.

Monsieur le Président, l'UE se réjouit de coopérer avec la Présidence britannique du Forum et est disposée à s'engager de manière constructive, dans un esprit de coopération dans le cadre de ce Forum.

Les pays candidats à savoir la Turquie, la Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine*, les pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, les pays de l'Association européenne de libre-échange et les membres de l'Espace économique européenne, à savoir l'Islande et la Norvège, ainsi que l'Ukraine, la République de Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie souscrivent à cette déclaration.

* La Croatie et l'ex-République yougoslave de Macédoine continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.